



## I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : *Programme de Filets de Protection Sociale Productifs « GBESSEKE » du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM).*

Objet : *Recrutement d'un cabinet pour la cartographie des zones à risque d'inondation et l'élaboration d'un manuel de relèvement économique après les chocs à travers les transferts monétaires.*

Référence du marché : *PI\_CAMO/GBESSEKE\_108455*



Avis n° : *053*./ *PI\_CAMO/GBESSEKE\_108455/MASM/DC/PFPSP\_CAMO/SPM/S-CAMO* du ... *06/05/2025*

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics du Programme de Filets de Protection Sociale Productifs « GBESSEKE » du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 31 Mars 2025, version 2.
2. Le MASM a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de l'Etat béninois, afin de financer le Programme de Filets de Protection Sociale Productifs « GBESSEKE », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un cabinet pour la cartographie des zones à risque d'inondation et l'élaboration d'un manuel de relèvement économique après les chocs à travers les transferts monétaires.
3. Les prestations sont en lot unique. Il s'agit des prestations relatives à la cartographie des zones à risque d'inondation et l'élaboration d'un manuel de relèvement économique après les chocs à travers les transferts monétaires. L'objectif général de l'activité est de (1) finaliser et mettre à jour la cartographie des zones inondables au Benin et (2) doter le programme d'un document de référence facilitant la mise en œuvre du volet relèvement économique des ménages victimes de chocs covariants, en particulier les inondations.
4. Le délai de réalisation de la mission est de *soixante (60) jours ouvrables sans les délais de validation des rapports.*
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du

cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas dix (10) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Un minimum de cinq (5) plis est requis pour procéder à l'ouverture des manifestations d'intérêt.
8. Seul le candidat classé premier sera invité à présenter des propositions technique et financière. En raison de l'urgence, le candidat sera sélectionné selon la méthode de : **Sélection Fondée sur les Qualifications du consultant (SFQC)**.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats ont soumissionné, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :


**BON A LANCER**  
**DNCMP/CCMP MASM ORG/**  
**PROJET BAILLEURS**



Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	<p>Domaines de prestation : étude environnementale et ou collecte et analyse des données statistiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points ;</i></li> <li>- <i>Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ;</i></li> </ul>	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	25	<p><b>BON A LANCER</b> DNCMP/CCMP MASM ORG/ PROJET BAILLEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b></li> </ul> <p>Avoir réalisé au moins quatre (4) expériences générales dans le domaine d'études environnementales et ou évaluation d'impact et ou analyse et collecte des données statistiques au cours des dix (10) dernières années (de 2015 à 2024) et l'année en cours : <b>25 points répartis comme suit :</b></p> <p><b>Production de preuves complètes de l'expérience =06,25 points</b></p> <p><b>Non production de preuves complètes de l'expérience =0 point</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence.</b></li> </ul> <p>Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+5, expert en science de l'environnement ou aménagement du territoire ou climatologie ayant participer à la réalisation de au moins quatre (4) expériences générales dans le domaine d'études environnementales, évaluation d'impact, analyse et collecte des données statistiques au cours de dix (10) dernières années (de 2015 à 2024) et l'année en cours.</p> <p><b>25 points répartis comme suit :</b></p> <p><b>Production de l'attestation de succès ou diplôme conforme (BAC+5) : 4 points</b></p> <p><b>Production de preuves complètes de l'expérience = 5,25 points</b></p> <p><b>Non production de preuves complètes de l'expérience =0 point</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b></li> </ul> <p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b></li> </ul> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement à <i>savoir attestation de succès et attestation de services fait, attestation de travail, attestation de bonne fin d'exécution</i></p>
3. Nombre d'expériences	50	- <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b>	• <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b>

+

<p>spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années</p>	<p style="text-align: center;"><b>BON A LANCER</b> DNCMP/CCMP MASM ORS/ PROJET BAILLEURS</p>	<p>Avoir réalisé au moins deux (2) expériences spécifiques : une (1) dans le domaine de la cartographie des espaces géographiques et une (1) dans le domaine de l'élaboration du manuel ou stratégie de développement au cours des dix (10) dernières années (de 2015 à 2024) et l'année en cours :</p> <p><b>50 points répartis comme suit :</b></p> <p><i>Production de preuve complète de l'expérience =25 points</i></p> <p><b>Non production de preuves complètes de l'expérience =0 point</b></p> <p>- <i>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence.</i></p> <p>Disposer d'un personnel d'encadrement (<b>différent du premier</b>) de niveau BAC+5, expert en science de l'environnement ou aménagement du territoire ou climatologie ayant réalisé au moins de deux (2) expériences spécifiques : une (1) dans le domaine de la cartographie des espaces géographiques et une (1) dans le domaine de l'élaboration du manuel ou stratégie de développement au cours de dix (10) dernières années (2015 à 2024) et l'année en cours.</p> <p>- <i>Production de l'attestation de succès ou diplôme conforme : 10 points</i></p> <p>- <i>Production de preuves complètes de l'expérience = 20 points</i></p> <p>- <i>Non production de preuves complètes de l'expérience =0 point</i></p>	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i></li> </ul> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement à <i>savoir attestation de succès et attestation de services fait, attestation de travail, attestation de bonne fin d'exécution</i></p>
<p>4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme</p>	<p>05</p>	<p>Présentation technique et managériale et présentation de l'organigramme du cabinet</p> <p>- <i>Présentation technique et managériale du cabinet = 3 points</i></p> <p>- <i>Présentation de l'organigramme du cabinet = 2 points</i></p>	<p>Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure</p>
<p>5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p>	<p>10</p>	<p>Liste du personnel technique à affecter à la mission datée, signée et cachetée</p> <p>Liste valide (comportant tout le personnel requis, datée signée et cachetée) <b>1 points</b></p> <p>Liste non valide : 0 point</p> <p><b>Composition de la liste</b></p> <p>- Chef de mission : diplôme de BAC+5 au moins dans l'un des domaines suivants : science de l'environnement, aménagement du territoire ou climatologie avec au moins 10 ans d'expérience ;</p> <p><b>Diplôme valide 3 points</b></p>	<p>Liste du personnel et copie simple des diplômes.</p>

		<p><b>Diplôme non valide 0 point</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un consultant associé 1 : expert en Géomatique : Diplôme BAC+5 spécialisé en géomatique avec une expérience d'au moins deux (02) ans ; <b>2 points</b></li> </ul> <p><b>Diplôme valide 2 points</b></p> <p><b>Diplôme non valide 0 point</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un consultant associé 2 : Diplôme d'ingénieur statisticien économiste (BAC+5) avec une expérience d'au moins cinq (05) ans</li> </ul> <p><b>Diplôme valide 2 points</b></p> <p><b>Diplôme non valide 0 point</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un consultant associé 3 : diplôme de master (BAC+5) en sociologie ou assistance sociale avec une expérience d'au moins cinq (05) ans ; <b>2 points</b></li> </ul> <p><b>Diplôme valide 2 points</b></p> <p><b>Diplôme non valide 0 point</b></p>	
TOTAL	100		

La note minimale requise pour être présélectionné est soixante (60) points.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

*R*

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : secrétariat permanent de la Cellule d'Appui à la Mise en Œuvre du programme (CAMO) sis au bureau 506 du MASM, 5ème étage (du côté ouest) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de MTN situé entre l'hôtel Novotel et le Centre International de Conférence (CIC) de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou, téléphone : (+229)40545375, Email : [masm.gbessoke@gouv.bj](mailto:masm.gbessoke@gouv.bj) Djomèhountin, Cotonou, République du Bénin, et aux heures suivantes : tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale).

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 12 Mai 2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat permanent de la Cellule d'Appui à la Mise en Œuvre du programme (CAMO) sis au bureau 506 du MASM, 5ème étage (du côté ouest) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de MTN situé entre l'hôtel Novotel et le Centre International de Conférence (CIC) de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour ceux de l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

**BON A LANCER**  
**DNCMP/CCMP MASM ORG/**  
**PROJET BAILLEURS**

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées, en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, accessible et lisible, à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent de la Cellule d'Appui à la Mise en Œuvre du programme (CAMO) sis au bureau 506 du MASM, 5ème étage (du côté ouest) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de MTN situé entre l'hôtel Novotel et le Centre International de Conférence (CIC) de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou au plus tard le 22 Mai 2025 à 10 heures (heure locale). **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après salle d'ouverture des plis du Secrétariat permanent de la Cellule d'Appui à la Mise en Œuvre du programme (CAMO) sise au bureau 506 du MASM, 5ème étage (du côté ouest) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de MTN

situé entre l'hôtel Novotel et le Centre International de Conférence (CIC) de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou le ..... 22 Mai ..... 2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale).

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées en lot unique.
15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le ..... 06 Mai ..... 2025

Le Coordonnateur du Programme



Rodrigue Noutai HONKPEHEDJI,